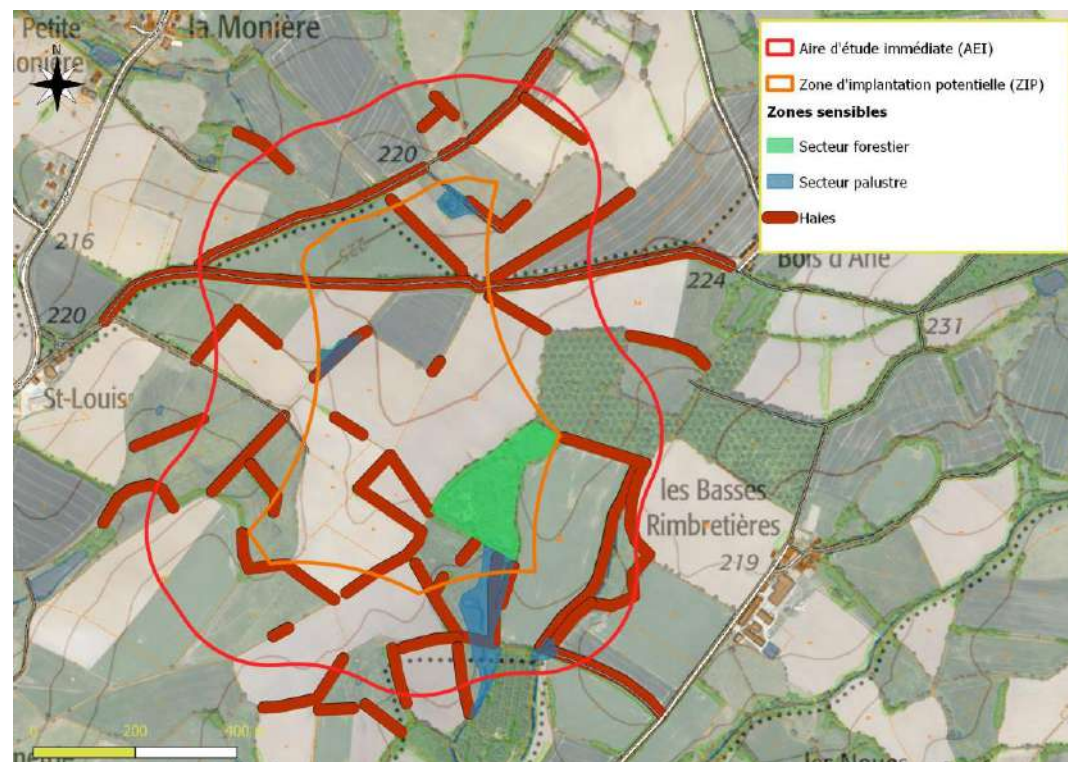


II.2.3.6. LE RESUME DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PEUPLEMENT DE CHIROPTERES

Les prospections chiroptérologiques effectuées sur le site ont permis de mettre en évidence les principales caractéristiques du peuplement, à savoir :

- Une dominance très marquée de la Pipistrelle commune et, dans une moindre mesure, de la Pipistrelle de Kuhl, ces deux espèces totalisant 94% des contacts.
- Une distribution plutôt diffuse de l'activité au sein de l'aire immédiate, avec des zones de chasse plus active au droit des habitats humides et le long des principales structures bocagères.
- Une saisonnalité modérément marquée, avec un pic estival qui pourrait être lié à l'assolement (cultures mellifères).
- Une variabilité journalière assez forte, qui rend difficile la modélisation de l'activité à l'échelle du site.
- Une distribution nyctémérale de l'activité qui tend à indiquer un relatif éloignement des zones de gîtes et une exploitation plutôt opportuniste de site comme territoire de chasse.

Par rapport aux possibilités d'implantation des éoliennes, les secteurs à éviter en priorité correspondent donc aux habitats aquatiques et palustres (mares et abords immédiats), et aux éléments de trame bocagère encore en place (carte suivante), en prenant un recul suffisant par rapport aux haies et aux lisières.



Carte 30 : Principaux secteurs à enjeux pour les chiroptères

II.2.4. L'INTERET PATRIMONIAL

II.2.4.1. LES RESULTATS PAR ESPECES

Les statuts de protection et de rareté des espèces recensées sur le site sont indiqués dans le tableau suivant.

Tableau 35 : Intérêt patrimonial des chiroptères recensés sur le site

Nom scientifique	Nom français	R79	RPC	Znieff	LR PC	Fr.	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	AC	AC	1	LC	2	LC	2;4	NT
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	AC	C	1	VU	2	LC	2;4	LC
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	AR	AC	1	LC	2	LC	2;4	LC
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	AR	AC	1	LC	2	LC	2;4	LC
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	R	AR	1	NT	2	NT	2;4	NT
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	TR	TR		DD	2	LC	4	LC
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	AC	C	1	EN	2	LC	4	LC
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	AC	AC	1	VU	2	VU	4	LC
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	R	AR	1	NT	2	NT	4	LC
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	R	AR		LC	2	LC	4	DD
<i>Pipistrellus groupe kuhl/nathusii</i>	Pipistrelle gr. Kuhl/Nathusius	R	R		NT	2	NT	4	LC
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	C	C		NT	2	NT	4	LC
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	C	AC		NT	2	LC	4	LC
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	C	C		NT	2	NT	4	LC
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	AC	PC		LC	2	LC	4	LC
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	AC	AC		LC	2	LC	4	LC
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	PC	AC		LC	2	LC	4	LC
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	PC	AC		LC	2	LC	4	LC
<i>Myotis sp.</i>	Murin indéterminé	-	-	-	-	2	-	-	-

R79 (rareté pour le département des Deux-Sèvres) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=assez Rare ; R=Rare ; TR=Très Rare.
RPC (Rareté en Poitou-Charentes, d'après Prévost & Gailledrat, 2011).
Znieff PC : 1=espèce déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes (PCN, 2018).
LR PC : Liste Rouge Poitou-Charentes (Gailledrat & Prévost, 2017) : En=En Danger ; VU=Vulnérable ; NT=Quasi menacé ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes.
Fr. (France : statut de protection) : 2=protection totale des individus et des habitats (article 2).
LR France (Liste Rouge France, UICN *et al.*, 2017) : VU=Vulnérable ; NT=Quasi menacé ; LC=Préoccupation mineure.
Europe (Directive Habitats) : 2=Annexe 2 (espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS) ; 4=Annexe 4 (espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte).
LR Monde (Liste Rouge Mondiale, IUCN, 2008) : NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes.

En rouge : intérêt patrimonial fort à très fort - En bleu : Intérêt patrimonial moyen à fort - En vert : intérêt patrimonial faible à moyen

Parmi les 19 espèces recensées, cinq chauves-souris relèvent de l'annexe 2 de la Directive Habitats, une est notée très rare en Poitou-Charentes et une autre est notée « en danger » sur la liste rouge régionale (**intérêt patrimonial fort à très fort**). Quatre autres chiroptères présentent un **intérêt moyen à fort**, du fait de leur inscription sur la liste des espèces déterminantes pour les Znieff en Poitou-Charentes (version 2018), ou de leur rareté relative à l'échelle régionale. Les 8 dernières espèces, bien que protégées au niveau national, sont relativement communes à l'échelle départementale ou régionale (**intérêt faible à moyen**).

LES ESPECES D'INTERET PATRIMONIAL FORT A TRES FORT

LA BARBASTELLE (*BARBASTELLA BARBASTELLUS*)

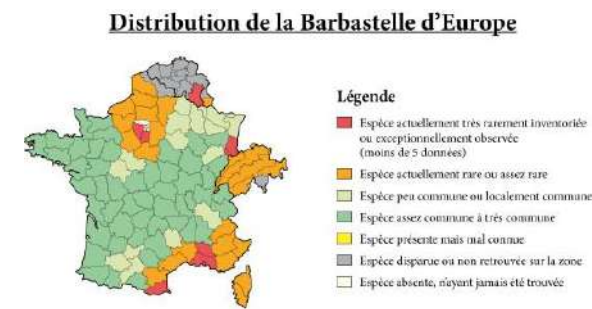
La Barbastelle est une chauve-souris considérée comme une espèce menacée au niveau mondial, sa cotation détaillée (IUCN, 2016) correspondant à la catégorie « quasi-menacé » (NT), qui regroupe les espèces pour lesquelles une diminution de 30% des effectifs est suspectée sur une échelle de temps inférieure à 15 ans. Les principales causes de régression qui sont invoquées par l'IUCN sont la disparition des forêts naturelles, et l'exploitation forestière intensive, qui limiterait considérablement les possibilités de gîtes pour cette espèce.

En Europe, la Barbastelle occupe une aire assez vaste, du Portugal au Caucase, et du sud de la Suède à la Grèce. Elle est considérée comme une espèce menacée dans tous les pays de l'Union Européenne, avec des populations proportionnellement moindres dans les pays du nord de l'Europe.



Carte 31 : Répartition de la Barbastelle en Europe (Source : www.iucnredlist.org)

En France, la fréquence des observations est également marquée par un gradient nord-sud, avec des populations très faibles ou inexistantes dans la partie septentrionale du pays, mais également des observations relativement rares sur le pourtour du bassin méditerranéen. Dans beaucoup de départements, les données de Barbastelle concernent des individus isolés, ou de petites populations de faibles effectifs, les rassemblements importants étant rarement observés.



Source : Arthur L., Lemaire A., 2015. - Les Chiroptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Metz (Collection Parthénopis, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2^e éd., 541p.

Carte 32 : Répartition de la Barbastelle en France (Source : Arthur & Lemaire, 2015)

En Poitou-Charentes, l'augmentation significative des données récentes pour cette espèce tend à indiquer un statut de conservation plutôt favorable. Diverses captures au filet, et plus récemment, l'utilisation de détecteurs d'ultrasons munis de dispositifs d'expansion de temps, ont permis de multiplier les contacts avec cette espèce, et d'infléchir sensiblement son degré de rareté à l'échelle du Centre-Ouest. Dans les Deux-Sèvres, la Barbastelle est bien représentée dans la partie méridionale du département, mais semble moins fréquente dans le bocage bressuirais.



Carte 33 : Répartition de la Barbastelle en Poitou-Charentes (Source : Prévost & Gailledrat, 2011)

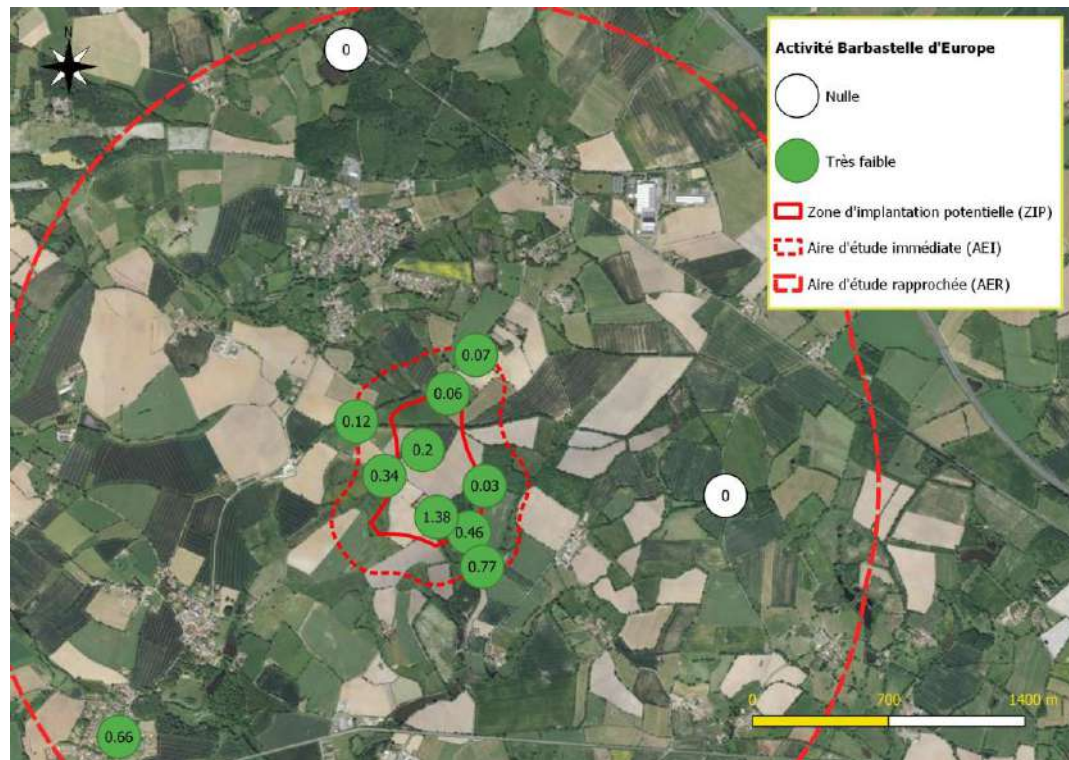
Longtemps considérée comme une espèce strictement forestière, la Barbastelle apparaît aujourd'hui comme une espèce assez plastique au niveau du choix de ses habitats. Le facteur déterminant semble être surtout l'importance du peuplement local de lépidoptères nocturnes (macro- et microhétérocères), qui constituent l'essentiel de ses proies (jusqu'à 99% en fréquence, des proies ingérées). Cette forte spécialisation du régime alimentaire a été, par le passé, l'une des principales causes du déclin de la Barbastelle, l'intensification de l'agriculture, et l'emploi des pesticides ayant largement fait chuter les effectifs de lépidoptères (Sierro & Arlettaz, 1997).

Les gîtes naturels occupés par cette espèce sont peu connus (Meschede & Heller, 2003). La plupart des gîtes recensés sont en effet situés dans des bâtiments, avec une certaine prédilection pour les linteaux des portes de grange, et les disjointements des poutres et des charpentes. La Barbastelle est aussi assez fréquemment observée sous les ponts, qu'elle utilise comme gîte occasionnel.



Photo 34 : Barbastelle observé sous un pont bressuirais (nord Deux-Sèvres)

Au niveau de la zone d'étude, la Barbastelle est répartie de façon diffuse sur la quasi-totalité de l'aire d'étude, mais avec une activité qui reste très faible. Elle est moins bien représentée, en revanche, au sein de l'aire rapprochée (carte suivante).



Carte 34 : Activité de la Barbastelle (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

La distribution saisonnière des contacts montre une progression sensible de l'activité au cours de l'été qui s'accroît ensuite en automne (figure ci-après). En revanche, l'activité reste très faible au printemps. Ce type de distribution tend à indiquer que la population locale comprend une fraction significative d'individus migrants, exploitants le site en fin d'été et en début d'automne, mais avec des effectifs locaux qui semblent réduits, et probablement très peu d'hivernants, compte tenu du niveau d'activité en début de printemps.

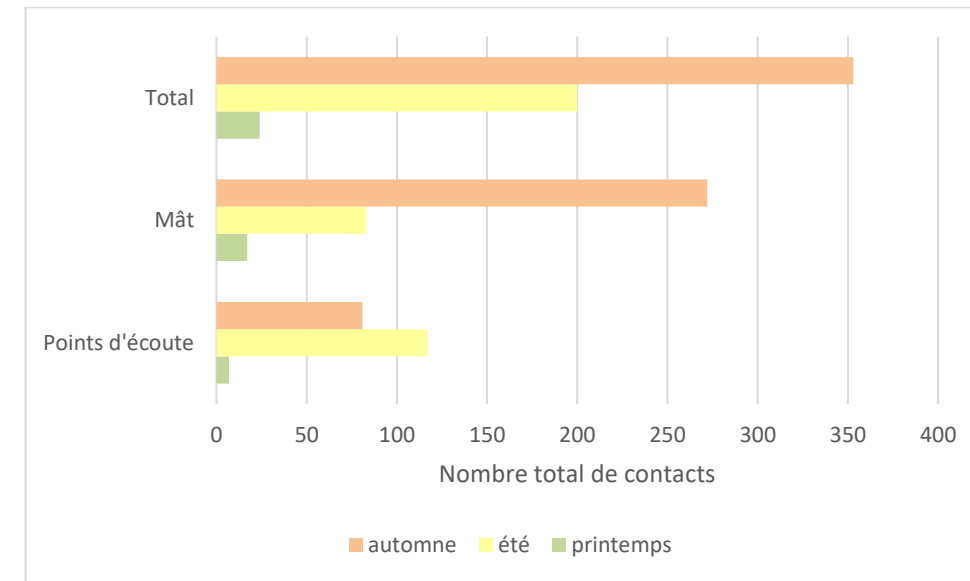


Figure 34 : Répartition saisonnière des contacts de Barbastelle d'Europe

L'analyse de la distribution journalière des contacts enregistrés au niveau du mât montre une concentration assez significative de l'activité entre la fin août et la fin septembre (figure suivante), mais plus aucun contact après le 30/09, ce qui indique, là encore, une absence de zone d'hivernation à proximité de la zone d'étude.

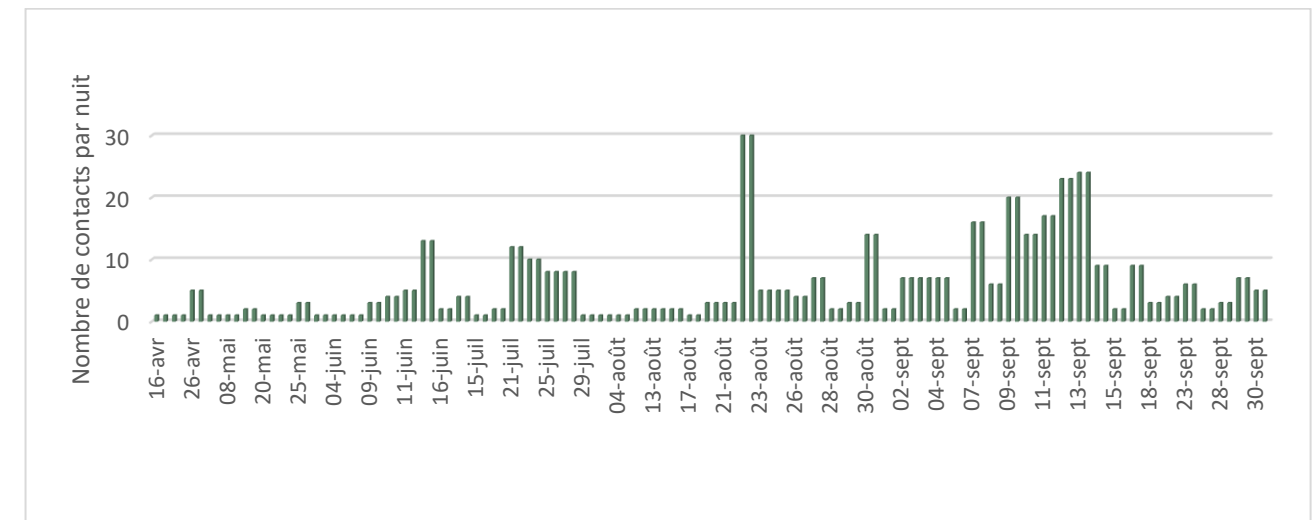


Figure 35 : Distribution journalière des contacts de Barbastelle (point d'enregistrement continu PE01)

La distribution horaire des contacts recueillis au niveau du point PE01 montre, en outre, que l'exploitation du site se fait très tardivement dans le courant de la nuit, avec des pics nocturnes autour de 4 heures puis 7 heures après le coucher du soleil (figure suivante), ce qui tend à indiquer une absence de gîte à proximité immédiate de l'aire d'étude.

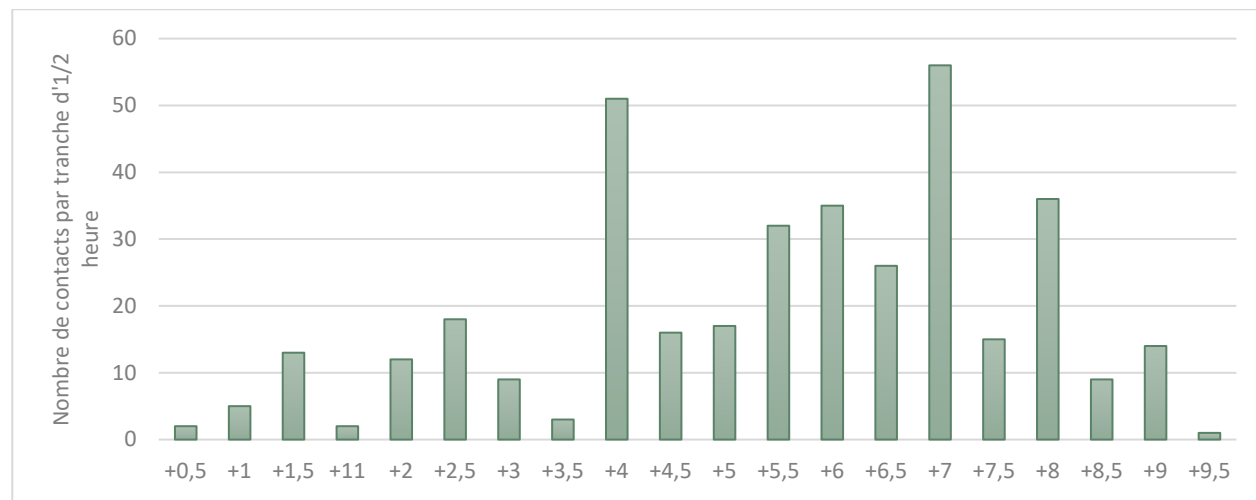


Figure 36 : Répartition des contacts de Barbastelle d'Europe par tranche d'1/2 heure après le coucher du soleil (total des enregistrements du point d'enregistrement continu PE01)

Conclusion sur la Barbastelle :

Espèce de faible fréquence, exploitant l'ensemble du site de façon diffuse, avec une activité plus marquée en fin d'été et en début d'automne. La répartition saisonnière et nyctémérale des contacts suggère une composante migratrice dominante dans le peuplement.

Tableau 36 : Synthèse pour la Barbastelle

Nombre total de contacts	% de l'activité globale	Activité qualitative	Saisonnalité	Modalité d'exploitation du site	Enjeu espèce
577	1.3%	Très faible	Surtout fin d'été (95% entre le 15/08 et le 31/09)	Diffuse sur tout le site	Faible

LE GRAND RHINOLOPHE (RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM)

Le Grand Rhinolophe est une chauve-souris typiquement cavernicole, qui se regroupe souvent en essaims dans les profondeurs des cavités souterraines, où elle passe la mauvaise saison. Autrefois classé comme une espèce « vulnérable » sur la liste rouge nationale (Maurin & Keith, 1994), le Grand Rhinolophe semble aujourd'hui moins gravement menacé à l'échelle du territoire français, d'où son déclassement en catégorie « NT » (Quasi menacé) sur la liste rouge de l'UICN à partir de 2009. En Poitou-Charentes, c'est une chauve-souris relativement commune, dont la répartition est assez hétérogène au cours de l'année. En hiver, les effectifs régionaux, estimés à environ 6000 individus, se concentrent dans les départements de la Vienne, et dans une moindre mesure de la Charente et de la Charente-Maritime, où les cavités souterraines sont nombreuses.



Photo 35 : Couple de Grand Rhinolophe (photo hors site)

En période de reproduction, à l'inverse, la population, estimée à 5200 individus, se concentre dans le département des Deux-Sèvres, et plus particulièrement dans les zones de bocage de la Gâtine et du Bressuirais.

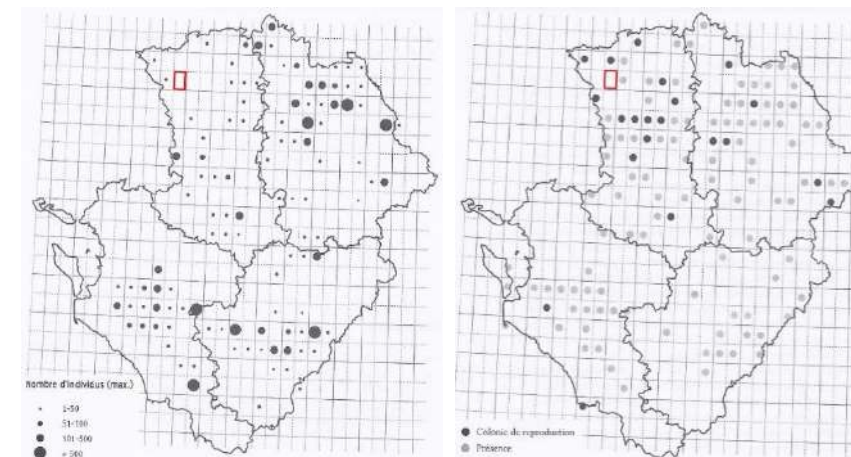


Figure 37 : Répartition du Grand Rhinolophe en Poitou-Charentes en période hivernale (à gauche) et en période d'activité (à droite) (Source : Prévost et Gailledrat, 2011)

Sur les figures ci-avant, la maille correspondant à la zone d'étude est indiquée en rouge.

Selon une étude menée récemment dans la région (Leuchtman & Pons, 2017), la distance moyenne entre les sites de mise bas et d'hibernation serait de 53 km, avec un maximum observé de 121 km. Les premiers résultats de cette étude tendent à indiquer que les individus issus d'une même colonie de reproduction se répartissent en hiver dans des sites d'hibernation parfois très éloignés de la colonie de parturition.

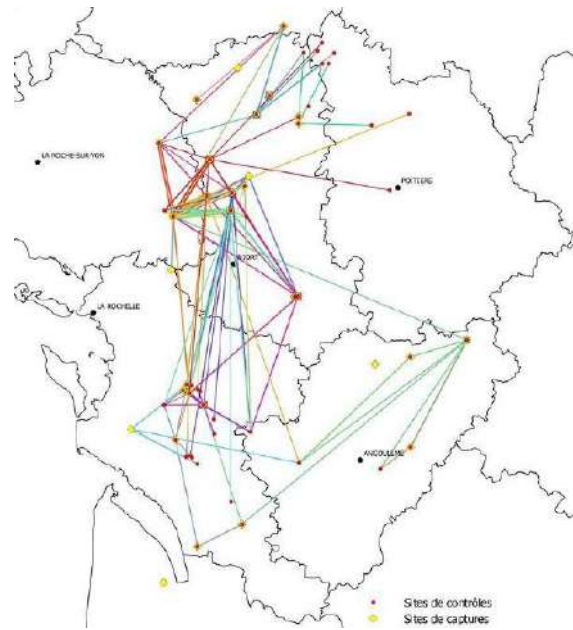
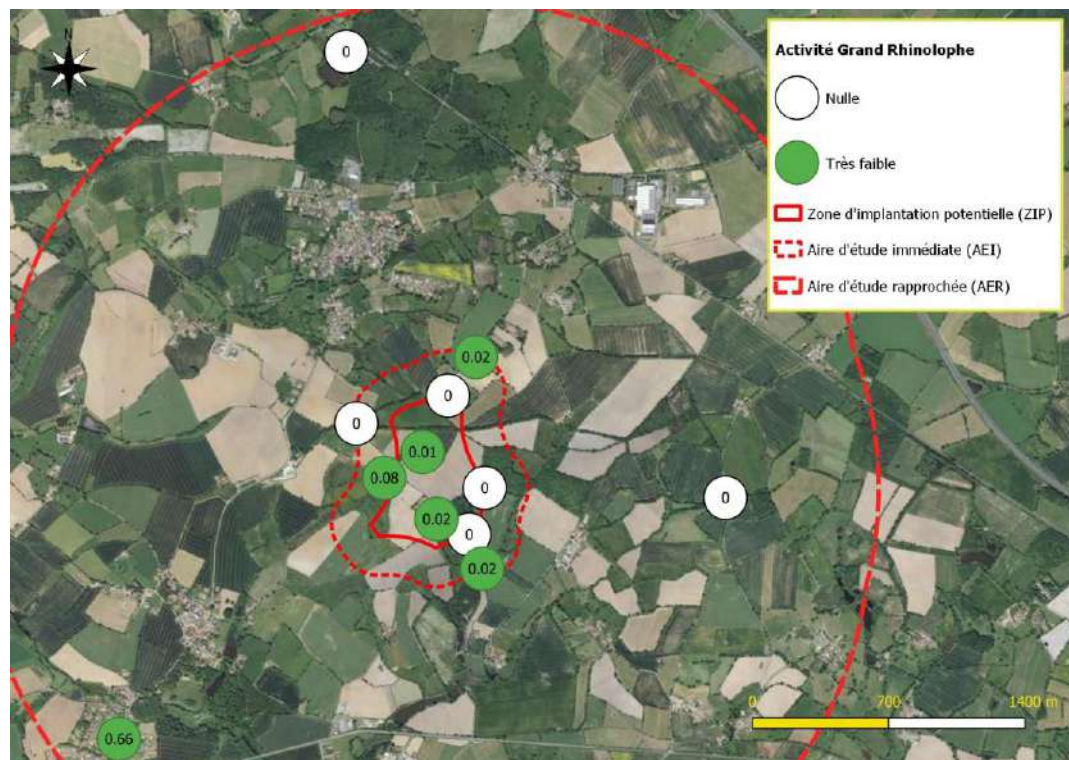


Figure 38 : Représentation des déplacements des Grands rhinolophes contrôlés par transpondage (Source : Leuchtman & Pons, 2017)

Sur le plan écologique, le Grand Rhinolophe apprécie les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitat. La présence de prairies pâturées lui est favorable, car elles lui procurent une base alimentaire appréciable à partir des bousiers et autres coléoptères coprophages.

Sur le site, seulement 14 contacts ont été comptabilisés pour cette espèce sur l'ensemble du site, avec une répartition très dispersée (carte ci-après), indiquant plutôt un passage occasionnel d'individu en chasse ou en transit.



Carte 35 : Activité du Grand Rhinolophe (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

La répartition saisonnière des contacts montre un pic d'activité en période estivale, et une présence très ponctuelle sur le reste du cycle annuel, saisonnalité qui correspond bien aux données d'échelle régionale sur la répartition de l'espèce (exploitation estivale de la Gâtine).

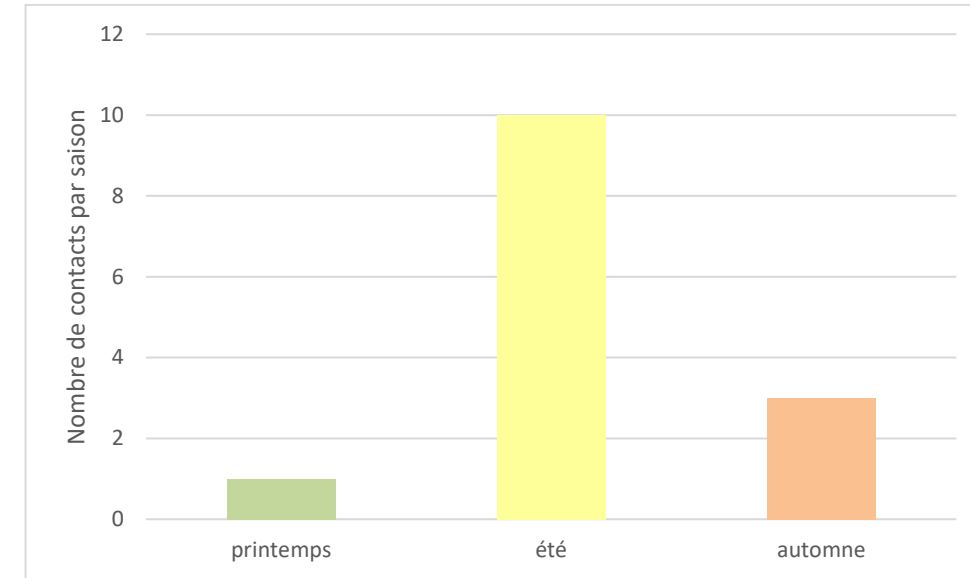


Figure 39 : Répartition saisonnière des contacts de Grand Rhinolophe

Conclusion sur le Grand Rhinolophe :

Espèce occasionnelle, de très faible fréquence, à activité éparse au sein de l'aire d'étude, à phénologie surtout estivale.

Tableau 37 : Synthèse pour le Grand Rhinolophe

Nombre total de contacts	% de l'activité globale	Activité qualitative	Saisonnalité	Modalité d'exploitation du site	Enjeu espèce
14	0.03%	Très faible	71% en été	Eparse sur le site	Très faible



Photo 36 : Colonie de Grand Rhinolophe dans une cavité charentaise

LE GRAND MURIN (*MYOTIS MYOTIS*)

Le Grand Murin est considéré comme une espèce menacée à l'échelle communautaire, avec des populations en forte régression dans la partie nord de l'Europe, mais une situation qui semble plus favorable en France et dans les pays du pourtour méditerranéen. Les causes de régression invoquées sont le dérangement dans les gîtes d'été (éclairage nocturne des grands édifices, traitements des charpentes, limitation de l'accès aux combles...), ou dans les gîtes d'hiver (spéléologie), ainsi que des causes plus générales, non spécifiques au Grand Murin (impacts des pesticides agricoles, altération des zones bocagères, circulation routière...). En Poitou-Charentes, l'espèce est assez bien répartie, avec des effectifs particulièrement abondants en Vienne, qui accueille l'essentiel des populations hivernantes.

La distinction entre le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Petit Murin (*Myotis blythi*) n'est pas possible sur la base de l'analyse des émissions ultrasonores. Compte tenu de la répartition géographique des deux espèces, les observations réalisées sur le site sont à rapporter plus probablement à l'espèce *Myotis myotis*.

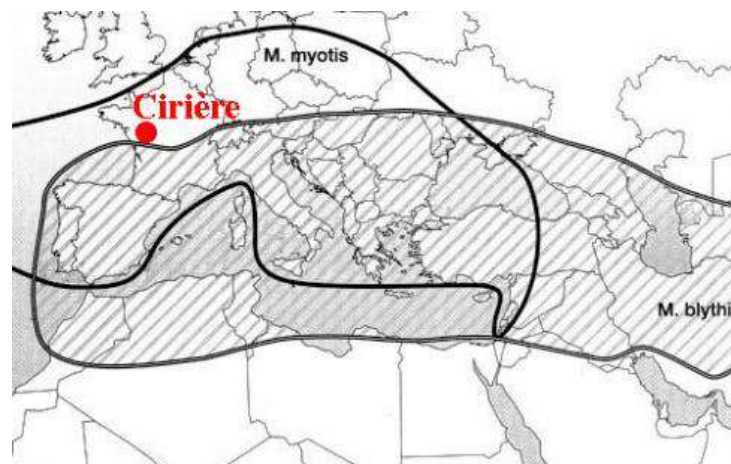


Figure 40 : Répartition du Grand et du Petit Murin en Europe (Source : d'après Arthur & Lemaire, 1999)



Photo 37 : Grand Murin dans un bâtiment désaffecté (photo hors site)

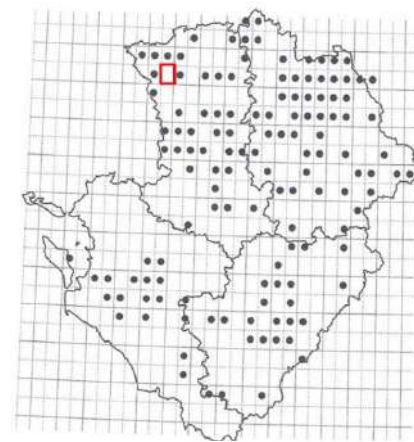
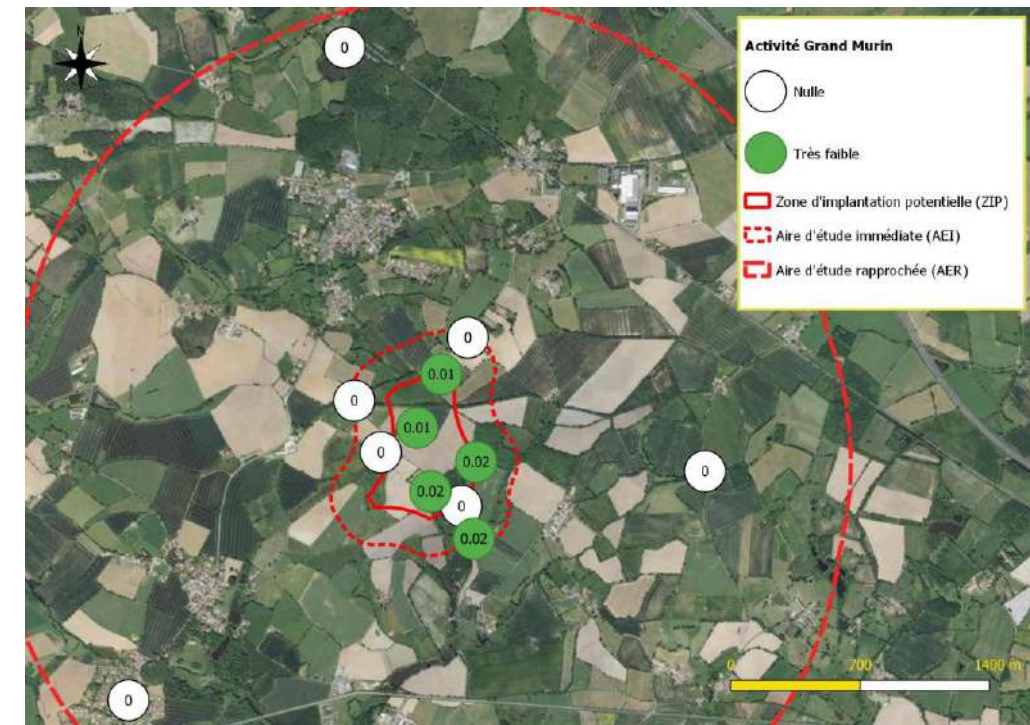


Figure 41 : Répartition du Grand Murin en Poitou-Charentes (Source : Prévost & Gailledrat, 2011)

Sur le site, 22 contacts ont été comptabilisés avec, comme pour le Grand Rhinolophe, une activité qui apparaît assez éparse au sein de l'aire immédiate, due probablement à des individus erratiques.



Carte 36 : Activité du Grand Murin (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

Comme précédemment, la répartition saisonnière des contacts montre un léger pic estival. Pour cette espèce, les premiers contacts ont été assez tardifs au printemps (25/05), et les derniers contacts assez précoces en automne (21/09).

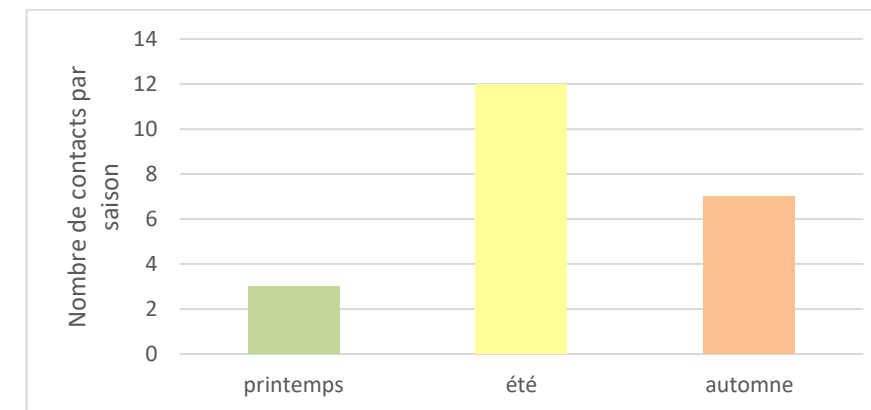


Figure 42 : Répartition saisonnière des contacts de Grand Murin

Conclusion sur le Grand Murin :

Espèce occasionnelle, de faible fréquence, à optimum estival et à activité éparse au sein de l'aire d'étude, vraisemblablement liée à des individus erratiques.

Tableau 38 : Synthèse pour le Grand Murin

Nombre total de contacts	% de l'activité globale	Activité qualitative	Saisonnalité	Modalité d'exploitation du site	Enjeu espèce
22	0.04%	Très faible	25/05 au 21/09 (optimum estival)	Eparse sur le site	Très faible

LE MURIN A OREILLES ECHANCREES (MYOTIS EMARGINATUS)

Comme la Barbastelle, le Murin à oreilles échanrées est une chauve-souris qui était autrefois considérée comme « vulnérable », aussi bien à l'échelle mondiale (WCU, 1996), qu'au niveau national (Maurin & Keith, 1994). Elle a été récemment déclassée de ces deux listes rouges et bénéficie aujourd'hui de la cotation « LC » (préoccupation mineure), ses populations étant considérées en expansion partout.

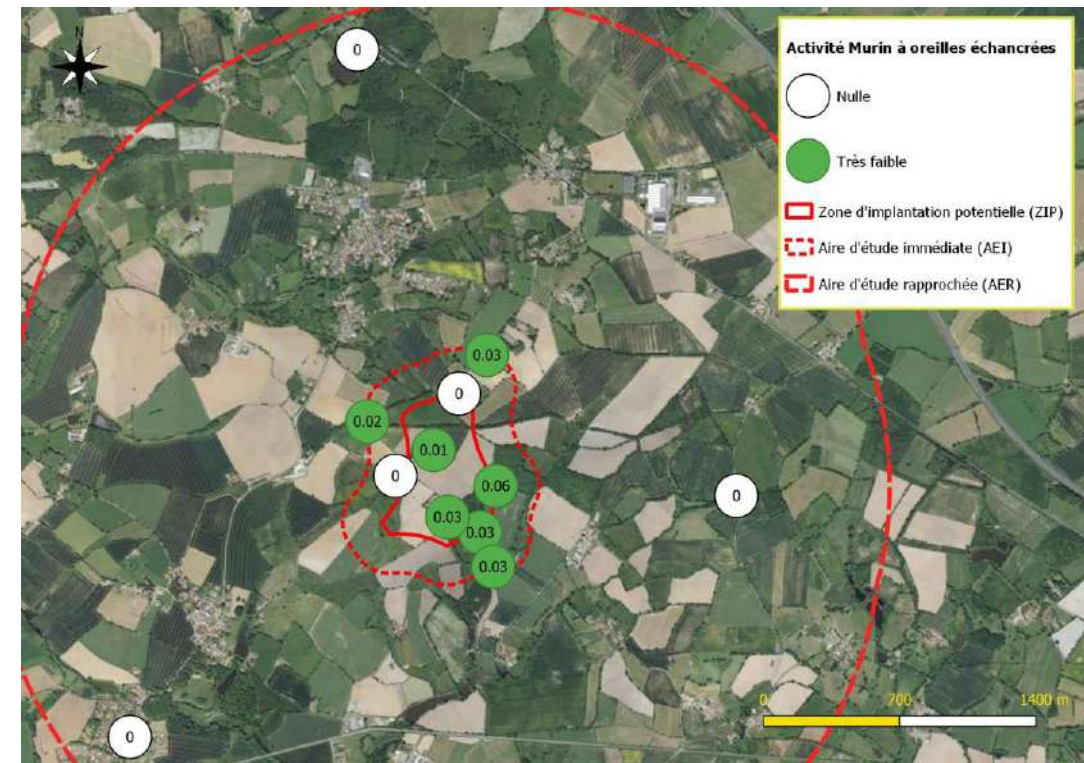


Photo 38 : Murin à oreilles échanrées (photos hors site)

C'est une espèce troglophile, qui apprécie les cavités souterraines où la température n'est pas trop fraîche. En été, elle peut également occuper des combles d'habitations, étables et greniers relativement clairs, parfois aussi des façades de bâtiments et des cavités d'arbres. La connaissance de cette espèce en Poitou-Charentes est encore imparfaite et repose surtout sur les dénombrements hivernaux en cavités, avec environ 3000 individus recensés chaque année, dont la majorité dans le département de la Vienne. En été, la répartition du Murin à oreilles échanrées s'inverse au profit des Deux-Sèvres, où une quinzaine de colonies de reproduction sont connues, pour un total d'environ 2250 individus.

Sur le plan écologique, le Murin à oreilles échanrées apprécie les habitats boisés à semi-ouverts (forêt naturelle, lisières, bocage traditionnel, vergers...). Il se nourrit principalement d'araignées (araignées et opilions) et de diptères (mouches). Il est considéré comme une espèce largement sédentaire (Dietz *et al.*, 2009), exploitant des territoires de chasse situés dans un rayon d'une dizaine de km autour des gîtes, et effectuant des migrations généralement inférieures à 40 km entre les gîtes d'hiver et les gîtes d'été.

Sur le site, cette espèce a été détectée sur 7 des 12 points d'écoute, avec une répartition légèrement plus marquée dans la partie sud-est, boisée, de l'aire d'étude immédiate (carte 23). La répartition saisonnière des contacts (fig. 17) fait apparaître une phénologie principalement estivale et automnale (aucun contact au printemps).



Carte 37 : Activité du Murin à oreilles échanrées (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

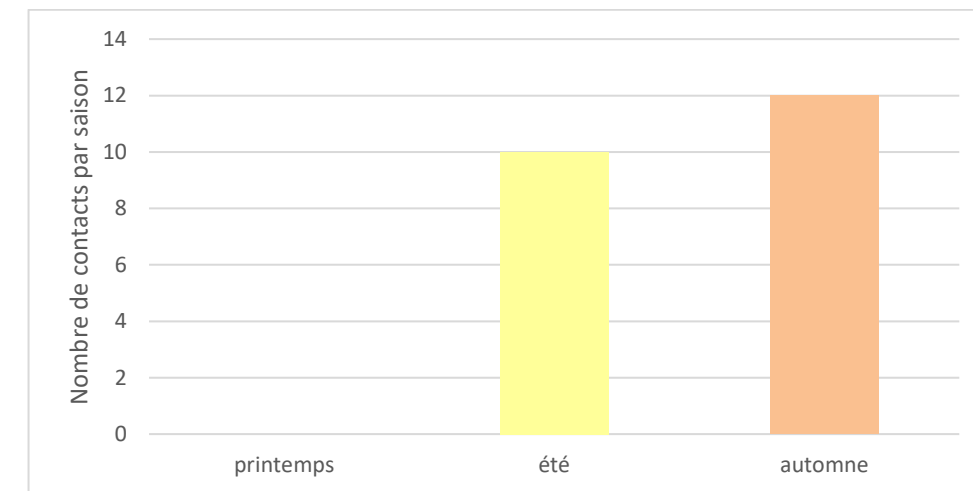


Figure 43 : Répartition saisonnière de l'activité du Murin à oreilles échanrées

Conclusion sur le Murin à oreilles échanrées :

Espèce occasionnelle sur le site, à optimum estival, avec une activité de chasse diffuse, mais légèrement plus marquée dans la partie sud-est de l'aire immédiate, au droit des lisières.

Tableau 39 : Synthèse pour le Murin à oreilles échanrées

Nombre total de contacts	% de l'activité globale	Activité qualitative	Saisonnalité	Modalité d'exploitation du site	Enjeu espèce
22	0.04%	Très faible	Optimum estival	Eparse mais plus marqués sur les lisières	Très faible

LE MURIN DE BECHSTEIN (MYOTIS BECHSTEINII)

Cette chauve-souris aux mœurs sylvoles est assez mal connue en Poitou-Charentes. Elle est régulièrement recensée lors des comptages hivernaux en cavités, mais toujours avec des effectifs très réduits, le maximum régional noté dans un même site étant de 4 individus (Prévost & Gailledrat, 2011). En période estivale, son statut de reproduction reste peu renseigné, les colonies de parturition étant très difficiles à repérer en milieux forestiers. En dehors des contacts physiques avec cette espèce (recensements hivernaux et captures au filet), les données de présence issues des méthodes de détection acoustiques restent peu nombreuses, du fait des difficultés à séparer les cris de cette espèce de ceux d'autres Murin, en particulier de ceux du Murin de Daubenton lorsque celui-ci évolue en milieu très ouvert.



Photo 39 : Murin de Bechstein en hiver (photo hors site)

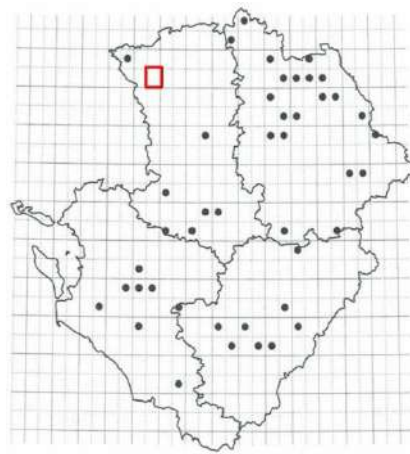
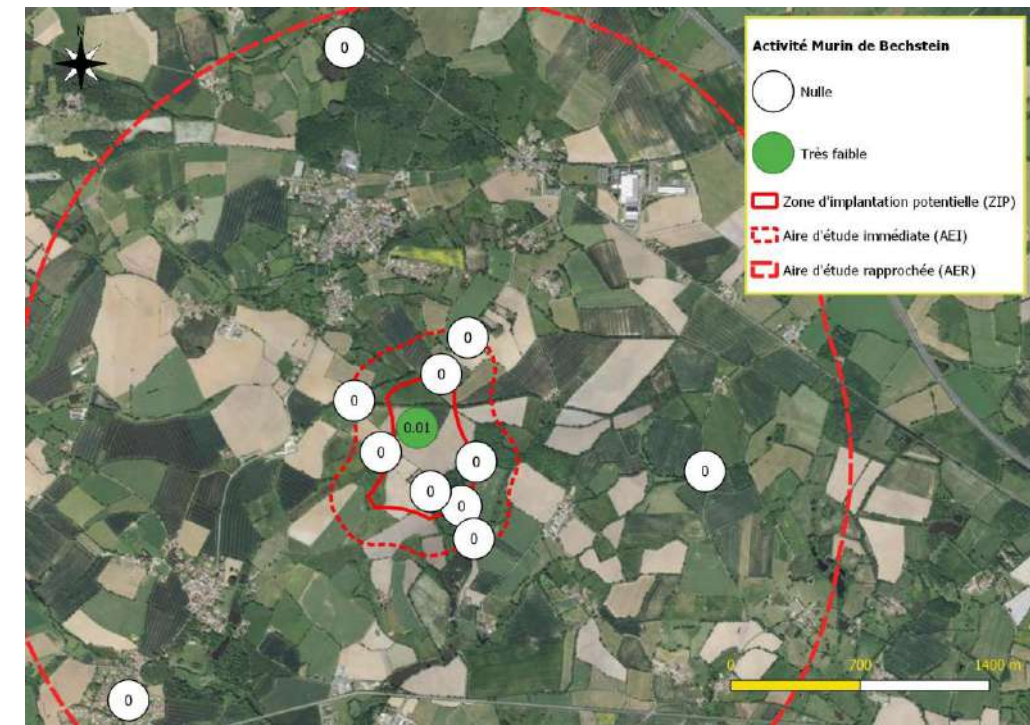


Figure 44 : Répartition du Murin de Bechstein en Poitou-Charentes (Source : Prévost & Gailledrat, 2011)

Sur le site, le Murin de Bechstein n'a pas été noté lors des campagnes périodiques de suivi au sol. Il a uniquement été détecté au niveau du point d'enregistrement en continu (mât), avec un total de 8 contacts, régulièrement répartis entre la mi-avril et la fin du mois de septembre.



Carte 38 : Activité du Murin de Bechstein (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

Conclusion sur le Murin de Bechstein :

Espèce très occasionnelle sur le site, sans saisonnalité marquée.

Tableau 40 : Synthèse pour le Murin de Bechstein

Nombre total de contacts	% de l'activité globale	Activité qualitative	Saisonnalité	Modalité d'exploitation du site	Enjeu espèce
8	<0.01%	Très faible	Répartition saisonnière homogène	Captée ponctuellement au niveau du mât	Très faible

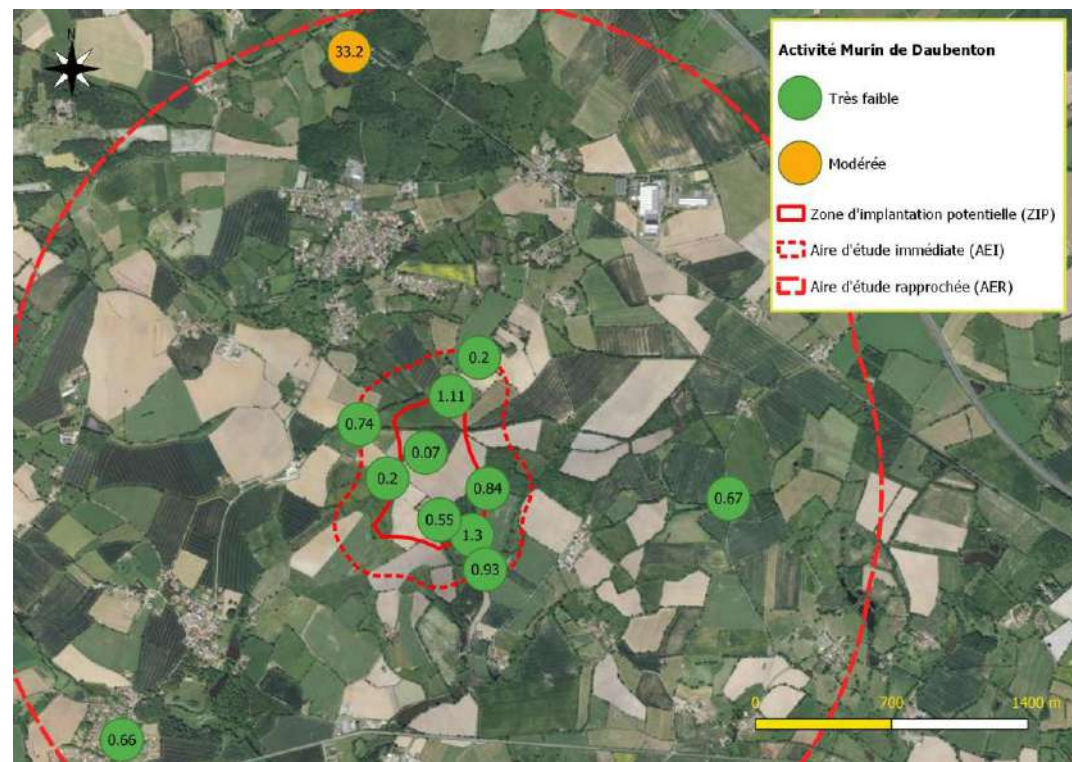
LE MURIN DE DAUBENTON (MYOTIS DAUBENTONII)

Contrairement aux précédentes espèces, le Murin de Daubenton ne relève pas de l'annexe 2 de la Directive européenne. Sa prise en compte comme espèce d'intérêt patrimonial fort est liée à son reclassement récent sur la liste rouge régionale avec un statut d'espèce « en danger ». Cette chauve-souris assez strictement inféodée aux milieux aquatiques a vraisemblablement bénéficié par le passé de l'eutrophisation des rivières, les pullulations de petits diptères (chironomes) lui étant particulièrement favorables. Elle semble avoir subi récemment une chute drastique de ses effectifs, avec une régression du nombre de colonies de parturition estimée à plus de 50%. Cette chute des effectifs se fait ressentir à la fois dans les suivis des ponts occupés en période de reproduction, mais aussi lors des séances de détections acoustiques (Gailledrat & Prévost, 2017). L'une des causes de la limitation des populations pourrait être liée à la disponibilité en gîtes (ponts et ouvrages d'art présentant des anfractuosités favorables assez profondes). Ce facteur à lui seul ne semble cependant pas suffisant pour expliquer la chute récente des colonies de reproduction.



Photo 40 : Colonie de Murin de Daubenton sous un pont des Deux-Sèvres (photo hors site)

Sur le site, le Murin de Daubenton présente une activité diffuse sur l'ensemble de l'aire immédiate, mais avec des niveaux très faibles, généralement inférieurs à 1 contact par heure en moyenne. Il est nettement plus abondant au niveau du point d'écoute PE10 qui correspond à un plan d'eau en lisière du bois de Brétignolles, à l'extrémité nord-ouest de l'aire rapprochée.



Carte 39 : Activité du Murin de Daubenton (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

En termes de distribution saisonnière, le Murin de Daubenton est présent toute l'année avec une fréquence plus faible au printemps, puis relativement constante à partir de l'été. Il apparaît assez tardivement sur le site (très peu de contacts avant le mois de mai), puis garde une activité très faible mais régulière jusqu'à la fin septembre. La répartition horaire des contacts montre en outre une exploitation du site assez tardive dans la nuit, ce qui tend à renforcer l'image d'une exploitation diffuse de l'aire d'étude.

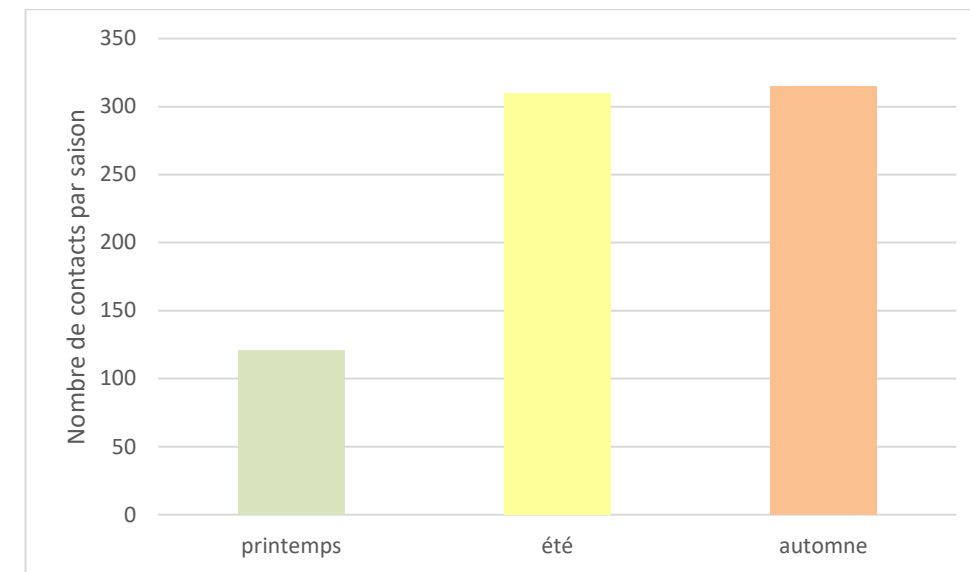


Figure 45 : Répartition saisonnière de l'activité du Murin de Daubenton

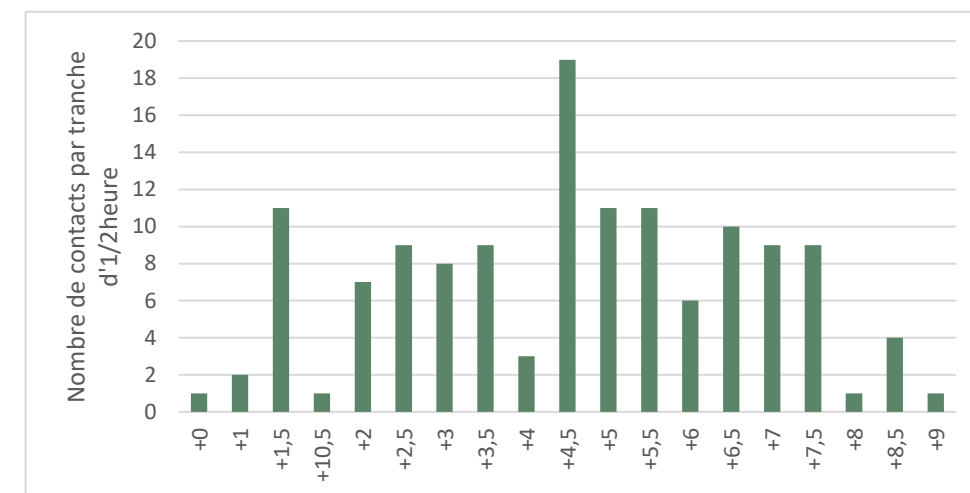


Figure 46 : Répartition des contacts de Murin de Daubenton par tranche d'1/2 heure après le coucher du soleil (total des enregistrements du point d'enregistrement continu PE01)

Conclusion sur le Murin de Daubenton :

Espèce régulière mais de faible fréquence, exploitant l'ensemble du périmètre de façon diffuse à l'exception d'un spot de chasse sur un plan d'eau de l'aire rapprochée.

Tableau 41 : Synthèse pour le Murin de Daubenton

Nombre total de contacts	% de l'activité globale	Activité qualitative	Saisonnalité	Modalité d'exploitation du site	Enjeu espèce
756	1.7%	Très faible	Quasi absent au printemps	Diffuse sur l'aire immédiate ; spot périphérique (plan d'eau)	Faible

LA PIPISTRELLE PYGMÉE (*PIPISTRELLUS PYGMAEUS*)

La Pipistrelle pygmée, également appelée Pipistrelle soprane, est une espèce très proche de la Pipistrelle commune, dont elle a été séparée seulement dans les années 2000, sur la base de critères d'abord acoustiques, confirmés ensuite par des études génétiques. La distinction récente de cette espèce fait que sa répartition et son statut de conservation sont encore aujourd'hui difficiles à établir. Elle ne semble pas menacée à l'échelle européenne et nationale (cotée « LC = Préoccupation mineure » par l'IUCN).

En France, la Pipistrelle pygmée est surtout connue des régions du nord-est, et de la zone méditerranéenne, où elle peut présenter des populations localement importantes (en Camargue par exemple). Elle est classée déterminante pour les Znieff dans plusieurs régions de France (Alsace, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Auvergne, Midi-Pyrénées, Aquitaine).



Figure 47 : Répartition de la Pipistrelle pygmée en France (Source : www.inpn.mnhn.fr)

En Poitou-Charentes, la Pipistrelle pygmée est considérée comme une espèce très rare du fait du très petit nombre d'observations réalisées à ce jour. Elle a été notée pour la première fois en 2006 dans le Marais Poitevin, sur la commune de La Ronde (17), à la limite du département des Deux-Sèvres, soit à environ 70 km au sud de la zone d'étude (Prévost & Gaillefrat, 2001).



Figure 48 : Répartition de la Pipistrelle pygmée en Poitou-Charentes (Source : Prévost & Gaillefrat, 2011)

Sur le site, 16 contacts ont été enregistrés au total pour cette espèce, la plupart en début de période de transit automnal, aux extrémités nord-est et sud-est de l'aire d'étude immédiate.

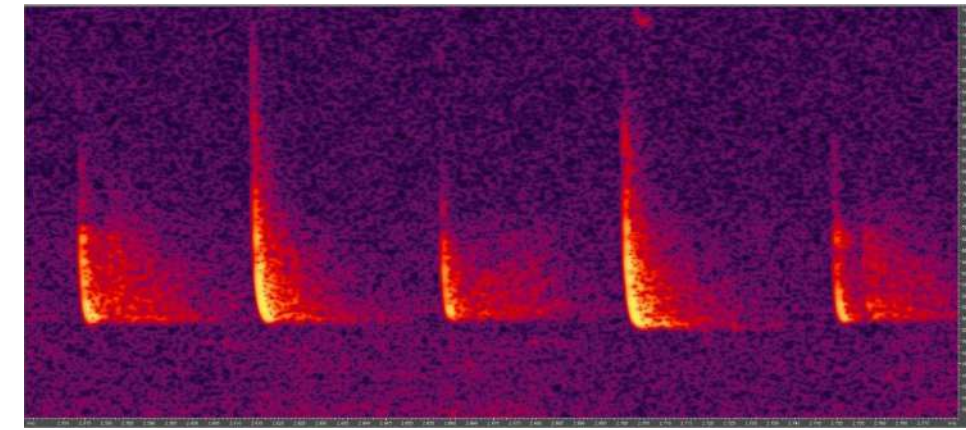
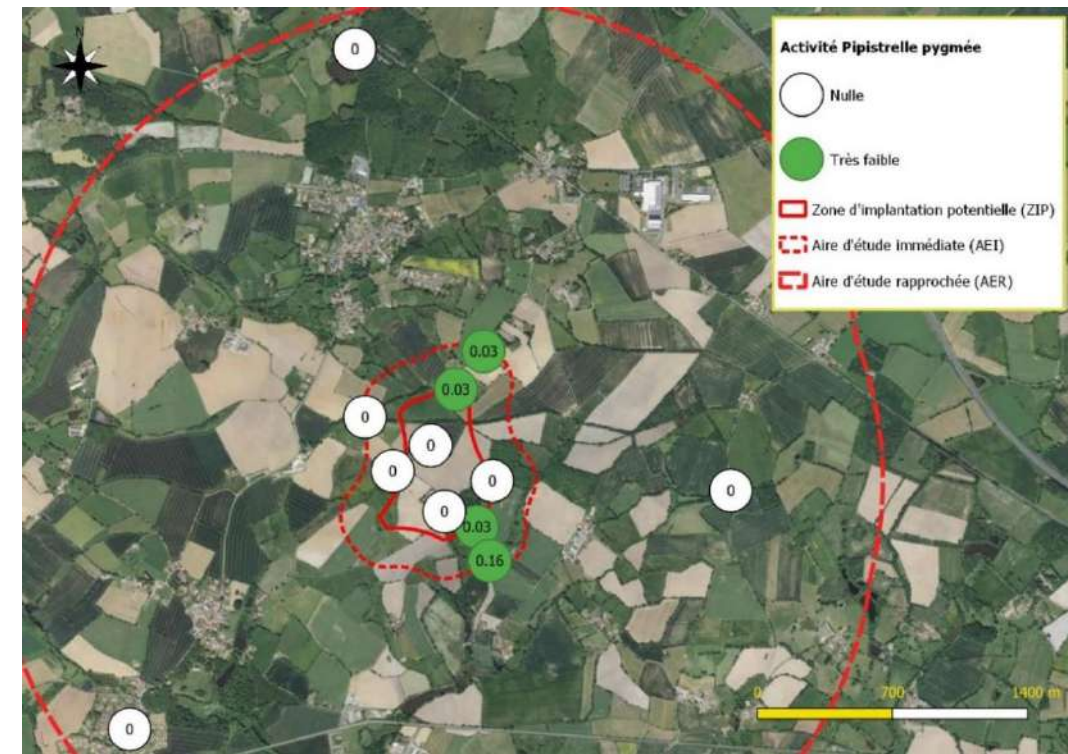


Figure 49 : Spectrogramme de la Pipistrelle pygmée (enregistrement du 26/08/2020, point d'écoute PE05)



Carte 40 : Activité de la Pipistrelle pygmée (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

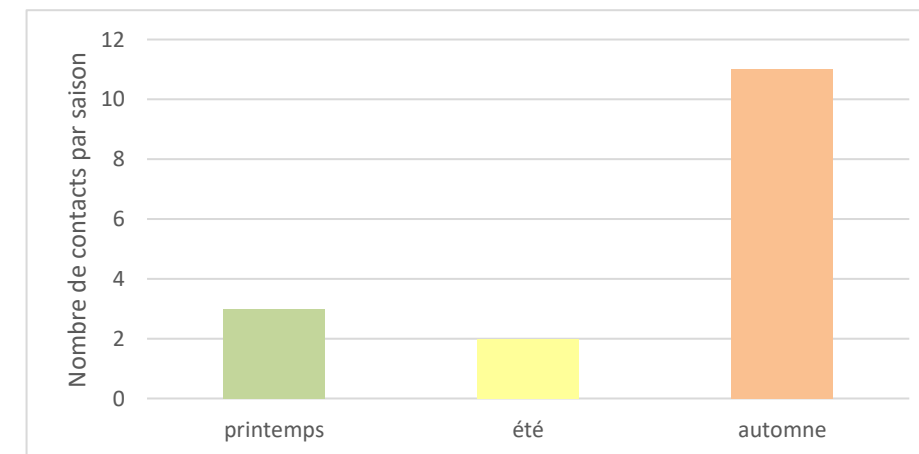


Figure 50 : Répartition saisonnière de l'activité de la Pipistrelle pygmée